

---

---

---

**Références bibliographiques et indicatifs  
de source pour les travaux  
terminologiques**

*Bibliographic references and source identifiers for terminology work*

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 12615:2004](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>



Numéro de référence  
ISO 12615:2004(F)

© ISO 2004

**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview**

[ISO 12615:2004](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>

© ISO 2004

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

**Sommaire**

Page

<b>Avant-propos .....</b>	<b>iv</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>v</b>
<b>1      Domaine d'application .....</b>	<b>1</b>
<b>2      Références normatives.....</b>	<b>1</b>
<b>3      Termes, définitions et abréviations.....</b>	<b>2</b>
<b>3.1     Termes et définitions .....</b>	<b>2</b>
<b>3.2     Abréviations .....</b>	<b>4</b>
<b>4      Forme des publications.....</b>	<b>4</b>
<b>5      Utilisation des références bibliographiques et des indicatifs de source dans les travaux terminologiques .....</b>	<b>4</b>
<b>5.1     Généralités.....</b>	<b>4</b>
<b>5.2     Références bibliographiques.....</b>	<b>5</b>
<b>5.3     Références de source.....</b>	<b>5</b>
<b>6      Références bibliographiques.....</b>	<b>5</b>
<b>6.1     Généralités.....</b>	<b>5</b>
<b>6.2     Types de document .....</b>	<b>5</b>
<b>6.3     Détails de la spécification .....</b>	<b>7</b>
<b>7      Indicatifs de source .....</b>	<b>7</b>
<b>7.1     Caractéristiques générales .....</b>	<b>7</b>
<b>7.2     Système d'indicatifs de source .....</b>	<b>8</b>
<b>7.3     Indicatifs de source pour différents types de documents .....</b>	<b>11</b>
<b>8      Échange de références bibliographiques et d'indicatifs de source .....</b>	<b>13</b>
<b>8.1     Échange de données terminologiques .....</b>	<b>13</b>
<b>8.2     Autres échanges .....</b>	<b>13</b>
<b>9      Registres d'experts .....</b>	<b>13</b>
<b>10     Listes de références bibliographiques .....</b>	<b>14</b>
<b>Annexe A (informative) Exemples de références bibliographiques d'après l'ISO 690 et l'ISO 690-2 .....</b>	<b>15</b>
<b>Annexe B (informative) Indicatifs de source applicables aux documents ne comportant pas de numéro ISBN ou ISSN.....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe C (informative) Représentation des références bibliographiques dans un modèle XML à des fins de transfert ou autres utilisations .....</b>	<b>25</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>27</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 12615 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources linguistiques*, sous-comité SC 2, *Terminographie et lexicographie*.

## Document Preview

[ISO 12615:2004](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>

## Introduction

L'enregistrement, le stockage et l'échange des données bibliographiques sur différentes sources requièrent une méthodologie cohérente de description et de codage bibliographiques. Un certain nombre de normes de documentation traitent de questions très similaires, mais aucune d'entre elles ne couvre les exigences spécifiques propres aux travaux terminologiques et à la terminographie. La présente Norme internationale utilise la méthodologie de formulation des références bibliographiques indiquée dans l'ISO 690 et l'ISO 690-2.

L'ISO 690 et l'ISO 690-2 sont élaborées à l'usage des auteurs et des éditeurs pour la compilation des références destinées à être intégrées dans une bibliographie, et dans la formulation des citations dans le texte correspondant aux entrées de ladite bibliographie. Une part importante de la tâche des terminologues consiste à identifier le contenu terminologique des documents en vue de leur utilisation ultérieure, à extraire et à analyser ce contenu et à identifier la source bibliographique à l'origine de leurs décisions. La forme de représentation des informations bibliographiques décrite dans l'ISO 690 et l'ISO 690-2 est tout à fait appropriée à cet effet. L'application la plus évidente de cette représentation se traduit dans le regroupement des données terminologiques dont l'objectif premier est le terme ou la notion. Dans ce contexte, la source bibliographique n'est rien d'autre que l'une des catégories d'informations à prendre en compte.

La présente Norme internationale fournit des éléments d'explication ainsi que des spécifications complémentaires à utiliser lorsqu'il est fait référence à la source bibliographique dans des travaux terminologiques. La structure proposée pour les références bibliographiques est alors utilisée pour expliquer un système de codage abrégé utilisable afin d'éviter toute répétition inutile des références complètes.

(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 12615:2004](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>



# Références bibliographiques et indicatifs de source pour les travaux terminologiques

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale est applicable à l'enregistrement, au stockage et à l'échange d'informations sur les sources bibliographiques dans le cadre de travaux terminologiques et terminographiques. Elle spécifie les éléments de données à intégrer aux références bibliographiques lors d'un travail terminologique. Ces références peuvent être utilisées comme catégories de données dans les applications terminotiques ou dans la présentation des bibliographies et des listes de références qui accompagnent d'autres documents textuels ainsi que les citations dans les articles de journaux. La présente Norme internationale n'est pas applicable aux descriptions bibliographiques d'enregistrement et d'identification des documents utilisées par les bibliothécaires, les bibliographes et les indexeurs.

La présente Norme internationale décrit également les indicatifs de source de différents types de références bibliographiques et leur utilisation. Elle indique comment refléter les éléments de données de la référence bibliographique dans un indicatif de source et comment regrouper ses éléments constitutifs en un indicatif unique.

La présente Norme internationale facilite les opérations suivantes:

- l'identification, le traçage et la validation des données terminologiques et des autres ressources linguistiques;
- la référence croisée aux documents contenant des données terminologiques;
- la gestion des flux de données dans le cadre de travaux en réseau et autres travaux de collaboration en documentation terminologique et terminographique;
- l'échange de données terminologiques;
- la préparation de documents techniques;
- la réalisation de projets individuels de terminologie et de terminographie.

La présente Norme internationale ne tient pas compte des besoins résultant d'une approche plus simple auxquels peut répondre l'ISO 15836.

## 2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 639-1:2002, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 1: Code alpha-2*

ISO 639-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de langue — Partie 2: Code alpha-3*

ISO 690:1987, *Documentation — Références bibliographiques — Contenu, forme et structure*

ISO 690-2:1997, *Information et documentation — Références bibliographiques — Partie 2: Documents électroniques, documents complets ou parties de documents*

ISO 1087-1:2000, *Travaux terminologiques — Vocabulaire — Partie 1: Théorie et application*

ISO 1087-2:2000, *Travaux terminologiques — Vocabulaire — Partie 2: Applications logicielles*

ISO 2108:1992, *Information et documentation — Système international pour la numérotation des livres (ISBN)*

ISO 3166-1:1997, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 1: Codes pays*

ISO 3166-2:1998, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 2: Code pour les subdivisions de pays*

ISO 3166-3:1999, *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions — Partie 3: Code pour les noms de pays antérieurement utilisés*

ISO 3297:1998, *Information et documentation — Numéro international normalisé des publications en série (ISSN)*

### 3 Termes, définitions et abréviations

#### 3.1 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 1087-1 et l'ISO 1087-2 ainsi que les suivants s'appliquent.

##### 3.1.1

##### **document**

combinaison d'un support et des informations qui y sont enregistrées

##### 3.1.2

##### **babillard électronique**

système informatique qui affiche des informations et des messages sur des sujets donnés pour les utilisateurs distants accédant au système

[ISO 690-2:1997]

##### 3.1.3

##### **programme informatique**

programme ou plan qui définit les actions sous une forme exécutable par ordinateur

[ISO 690-2:1997]

##### 3.1.4

##### **contribution**

unité indépendante formant une partie d'un **document** (3.1.1)

[ISO 690-2:1997]

##### 3.1.5

##### **forum de discussion**

groupe de discussion sur des sujets donnés qui se tient sur un réseau informatique parmi les abonnés d'une liste de messagerie électronique; dans ce cadre, les contributions des participants individuels sont envoyées automatiquement en messagerie électronique à la liste complète des abonnés

[ISO 690-2:1997]

**3.1.6****document éphémère**

**document** (3.1.1) destiné à être provisoire ou qui disparaît avec le temps

**3.1.7****document hôte**

**document** (3.1.1) comprenant des contributions ou des parties identifiables séparément, tout en n'étant indépendantes ni physiquement, ni bibliographiquement

[Adapté de l'ISO 690:1987]

**3.1.8****monographie**

publication non périodique, c'est-à-dire publication qui est complète en un seul volume ou destinée à être complétée en un nombre limité de volumes

[ISO 690:1987]

**3.1.9****publication en série**

publication, imprimée ou non, paraissant en fascicules ou volumes successifs, s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement, pendant une durée non limitée à l'avance, quelle que soit leur périodicité

[ISO 690:1987]

# iTeh Standards

## (<https://standards.iteh.ai>)

### Document Preview

**3.1.10****traduction**

**document** (3.1.1) dérivé présentant dans une autre langue l'équivalent d'un texte donné

**3.1.11****référence bibliographique**

description d'un **document** (3.1.1) ou d'une partie d'un **document** (3.1.1), suffisamment précise et détaillée pour identifier ledit document et permettre de le localiser.<sup>304</sup>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>

NOTE      Lorsque les références bibliographiques sont énumérées dans un document citant l'œuvre en question, elles apparaissent généralement sous la rubrique «Références».

**3.1.12****enregistrement**

groupe d'éléments de données traité en tant qu'unité

**3.1.13****titre**

mot ou syntagme apparaissant généralement sur le **document** (3.1.1), par lequel il convient de le citer, pouvant être utilisé pour l'identifier, et qui souvent (quoique pas nécessairement) le distingue de tout autre **document** (3.1.1)

[Adapté de l'ISO 690-2:1997]

**3.1.14****auteur**

personne ou collectivité responsable du contenu intellectuel ou artistique d'un **document** (3.1.1)

**3.1.15****bibliographie**

description et listage systématiques de **documents** (3.1.1), particulièrement lorsque le contexte est suffisamment compréhensible

### 3.1.16

#### citation

référence bibliographique (3.1.11) associée systématiquement à un texte se référant à l'œuvre que permet d'identifier la référence ou la citant

## 3.2 Abréviations

ISBN	Numéro international normalisé des livres
ISSN	Numéro international normalisé des publications en série
SICI	Identificateur d'articles et de contributions à des publications en série
XML	Langage de balisage extensible

## 4 Forme des publications

Les terminologues utilisent différents matériaux de source bibliographique. Les collections de données terminologiques, telles que les dictionnaires et les glossaires, ont un intérêt tout particulier. Le terminologue est bien souvent intéressé uniquement par une partie d'une publication particulière (par exemple un glossaire ou un index caché). La référence doit souligner les informations pertinentes pour le travail terminologique et fournir moins de détails concernant les autres informations.

Les formes de publication de la plupart des informations d'ordre terminologique sont les suivantes:

- les monographies (en totalité ou à partir d'une contribution y afférent);
- les publications en série (en totalité ou à partir d'une contribution y afférent);
- les normes, en particulier les normes terminologiques;
- les dispositions législatives et réglementaires;
- les documents éphémères non électroniques;  
<https://standards.ieh.ai/catalog/standard/iso008f5c6e-8bf6-44c8-b2b1-16e8a4314923/iso-12615-2004>
- les sources sonores (enregistrements d'exposés et enregistrements sonores);
- les programmes informatiques;
- les sources électroniques telles que bases de données terminologiques et autres, terminologies publiées en format électronique, publications en série en format électronique, systèmes de messagerie électronique et messages électroniques individuels.

## 5 Utilisation des références bibliographiques et des indicatifs de source dans les travaux terminologiques

### 5.1 Généralités

La grande diversité des applications pratiques implique l'utilisation de différentes méthodes et de différents niveaux de détail afin d'enregistrer les informations à caractère bibliographique relatives aux sources terminologiques. Quelles que soient la forme des informations et la forme de présentation de la référence bibliographique, le niveau de détail doit être approprié à l'utilisation, les conventions doivent être rigoureusement observées et les informations doivent être enregistrées avec la plus grande précision possible.

Le niveau de détail doit être suffisant pour permettre une identification claire et non ambiguë de la source bibliographique citée. La séquence de présentation des éléments constitutifs doit toujours être la même pour chaque type de source de publication.

## 5.2 Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont le plus souvent utilisées pour les aspects suivants:

- l'enregistrement de la source bibliographique en terminotique;
- un usage manuel analogue à l'application informatique mentionnée ci-dessus;
- la présentation de listes de références (par exemple bibliographies à l'appui de tout autre document textuel, citations dans des articles de journaux).

## 5.3 Références de source

Les indicatifs de source sont le plus souvent utilisés pour les aspects suivants:

- identifier la source de la catégorie de donnée dans les applications terminotiques;
- un usage manuel analogue à l'application informatique mentionnée ci-dessus.

# 6 Références bibliographiques

## 6.1 Généralités

Le contenu, la forme et la structure de base des références bibliographiques doivent être conformes à l'ISO 690 ou à l'ISO 690-2. Ces Normes internationales, dont la première traite des documents en général et la seconde des documents électroniques, identifient les éléments des références bibliographiques pour différents types de documents et établissent un ordre ou une séquence standard pour la présentation de ces éléments. Des exemples de références bibliographiques pour tous les types de documents sont donnés dans l'Annexe A. Les tableaux des éléments de référence bibliographique conformes à l'ISO 690 et à l'ISO 690-2 présentent les éléments de référence bibliographique facultatifs en caractères italiques et les éléments de référence bibliographique obligatoires en romain (droit). Certains domaines décrits dans l'ISO 690 et l'ISO 690-2 ne comportent pas de note relative à un élément de référence bibliographique, bien que cela puisse se révéler nécessaire pour un travail terminologique. La note a été ajoutée comme champ facultatif dans les cas appropriés.

D'autres Articles/Paragraphes de l'ISO 690 et de l'ISO 690-2 spécifient les conventions générales d'usage applicables aux données incluses dans les références bibliographiques. Lorsque des champs facultatifs sont prévus et qu'il est possible de formuler une recommandation appropriée au travail terminologique, ces éléments sont indiqués en 6.3.

## 6.2 Types de document

### 6.2.1 Normes

L'ISO 690 n'identifie pas les normes comme un type de document, et les organismes de normalisation ont mis au point leur propre méthode de référence aux publications de normes, qui n'est pas conforme aux recommandations applicables aux monographies et aux publications en série. Un indicatif de norme est utilisé, qui comprend le numéro de la norme (suivi du numéro de la partie) et la date (par exemple ISO 2709:1996). Une référence à une subdivision spécifique ou à un autre élément numéroté du texte suit la date, après une virgule (par exemple BS 4884-3:1993, Figure 1). Dans les publications de normes, les références normatives sont citées par l'indicatif ou le titre selon le cas, et les références informatives sont citées par l'indicatif suivi du titre.